



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

News Service Bund
Le portail du Gouvernement suisse

Publié le 15 décembre 2004

Les ministres de l'AELE se rencontrent à Genève le 17 décembre

Berne, 15.12.2004 - La prochaine réunion ministérielle de l'Association européenne de libre-échange (AELE) aura lieu le 17 décembre 2004 à Genève. Le Président de la Confédération, Joseph Deiss, dirigera la délégation suisse. Un accord de libre-échange sera signé avec la République tunisienne. Les Ministres des Etats de l'AELE lanceront également les négociations pour un accord de libre-échange AELE-Corée du Sud avec leur homologue coréen.

Les ministres des Etats de l'AELE (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse) discuteront de questions touchant la politique de l'AELE à l'égard des États tiers. Le réseau actuel des quatorze accords de libre-échange conclus par l'AELE avec des partenaires du Sud-Est de l'Europe, du bassin méditerranéen et d'outre-mer assure aux acteurs économiques suisses, aux mêmes conditions que celles dont bénéficient leurs principaux concurrents, l'accès à des marchés importants hors de l'UE. Les accords de libre-échange de l'AELE constituent pour la Suisse – à côté de ses relations avec l'UE et de son statut de membre de l'OMC – l'un des trois piliers principaux de sa politique économique extérieure.

Avec la signature de l'accord avec la Tunisie, les États membres de l'AELE concluent le septième accord de libre-échange avec un État partie au processus de Barcelone. Le processus de Barcelone de l'UE consiste à établir d'ici à 2010 une grande zone de libre-échange en Europe et autour de la Méditerranée. Avec les accords que l'AELE a déjà conclus avec la Turquie, Israël, le Maroc, l'Autorité palestinienne, la Jordanie et le Liban, le nouvel accord passé avec la Tunisie donnera aux États de l'AELE la possibilité de participer à la future zone de libre-échange euro-méditerranéenne. La délégation tunisienne qui viendra signer l'accord à Genève sera conduite par M. Abdelbaki Hermassi, Ministre des Affaires étrangères. Comme les autres accords méditerranéens de l'AELE, celui conclu avec la Tunisie couvre le commerce des produits industriels, des produits agricoles transformés et de la pêche. L'accord de libre-échange est accompagné par un arrangement bilatéral sur les produits agricoles de base. Il comporte également des dispositions concernant la protection des droits de propriété intellectuelle et des clauses de développement pour le commerce des services, les investissements et les marchés publics.

Le lancement formel des négociations pour un accord de libre-échange de large portée avec la Corée du Sud, dont le processus avait été lancé à l'occasion de la mission économique du Conseiller fédéral Joseph Deiss à Séoul en novembre 2003, suit la conclusion de travaux exploratoires qui ont mis en évidence les bénéfices de la libéralisation du commerce (biens et services) et de l'amélioration des conditions-cadre pour le développement des relations économiques bilatérales. La délégation coréenne qui viendra à Genève signer la déclaration commune sera conduite par le Ministre coréen du Commerce, M. Hyon-chong Kim. La Corée du Sud est le deuxième partenaire asiatique avec lequel l'AELE négocie un accord de libre-échange après celui conclu avec Singapour en juin 2002.

Les représentants des médias sont invités à assister à la signature de la déclaration pour le lancement des négociations avec la Corée du Sud le 16 décembre 2004, entre 20h et 20 h 45 à l'Hôtel Président Wilson, salle Appollon, Genève, et à la signature de l'accord avec la Tunisie le 17 décembre 2004, entre 10 h 30 et 11 h 30, au Bâtiment de l'AELE, Genève. Le Président de la Confédération Joseph Deiss, les Ministres de la Corée du Sud, de la Tunisie, de la Norvège, de l'Islande et du Liechtenstein seront à leur disposition après les respectifs événements pour des questions.

Berne, le 15 décembre 2004

Pour des plus amples informations:

Ministre Christian Etter

Bureau de l'intégration DFAE/DFE

chef du secteur AELE
tél. +41 (0)31 324 08 62

Auteur

Secrétariat d'Etat à l'économie
www.seco.admin.ch

Thèmes

Économie